

هل يجب أن يعاقب قانون المنافسة جنائياً؟

فهرس رسالة ماجستير

نوع الرسالة
العنوان بالعربي

رسالة ماجستير
٦٤٠. هل يجب أن يعاقب قانون المنافسة
جنائياً؟

٢٠١١

٦٧

سنة النشر
عدد الصفحات

يمكنك طلب ترجمة الفهرس للعربية نظير تكلفة رمزية

INTRODUCTION	6
I. QUELLES SONT LES SANCTIONS PENALES SUSCEPTIBLES D'ETRE APPLIQUEES EN DROIT DE LA CONCURRENCE ?	8
A. LES SANCTIONS-TYPES DU DROIT PENAL : LES PEINES PRIVATIVES DE LIBERTE ET LES AMENDES	8
B. LES SANCTIONS PARA-PENALES : DES MESURES COMPORTEMENTALES ADOPTÉES A L'ENCONTRE DES AUTEURS DES INFRACTIONS.....	10
II. QUELLES SONT LES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES SUSCEPTIBLES D'ETRE SANCTIONNEES PENALEMENT ?.....	11
A. L'INTENTION FRAUDULEUSE, CARACTERE INDISPENSABLE DE L'INFRACTION PENALE	12
B. LE DOMMAGE A L'ECONOMIE : LA GRAVITE JUSTIFIANT LE RECOURS AU PENAL	15
III. L'APPLICATION DU DROIT PENAL AUX ENTENTES INJUSTIFIABLES EST-ELLE OPPORTUNE ?	20
A. LE SYSTEME ADMINISTRATIF ACTUELLEMENT EN VIGUEUR : DES RESULTATS DECEVANTS	21
i. <i>Des amendes astronomiques mais toujours en-deçà de la sanction optimale.....</i>	<i>21</i>
ii. <i>Le système dissuasif de clémence : une efficacité remise en question</i>	<i>30</i>
B. UN SYSTEME BLOQUE ET DIFFICILEMENT MODULABLE	34
i. <i>L'absence de solutions pour améliorer les amendes</i>	<i>34</i>
ii. <i>Aucune solution face aux failles du programme de clémence.....</i>	<i>38</i>
IV. LES SANCTIONS PENALES PERMETTENT-ELLES DE REMEDIER AUX FAILLES DU SYSTEME ADMINISTRATIF ACTUELLEMENT EN VIGUEUR ?	39
A. L'INEFFICACITE DES SANCTIONS PECUNIAIRES PENALES ET DES SANCTIONS PARA-PENALES.....	40
i. <i>L'absence d'intérêt des sanctions pécuniaires pénales</i>	<i>40</i>
ii. <i>Les failles des sanctions para-pénales</i>	<i>41</i>
B. L'EFFICACITE DES PEINES PRIVATIVES DE LIBERTE	42
i. <i>Un effet ex-post efficace : l'effet dissuasif et punitif de l'emprisonnement</i>	<i>42</i>
ii. <i>Un effet ex-ante redoutable : une probabilité de détection renforcée et le développement d'un objectif de prévention</i>	<i>46</i>
V. L'APPLICATION DE PEINES PRIVATIVES DE LIBERTE AUX ENTENTES INJUSTIFIABLES ENTRAINE-T-ELLE DES DIFFICULTES ?.....	48
A. UNE PROCEDURE PENALE INADAPTEE A LA VIE DES AFFAIRES	48
B. UN PROBLEME D'IMPUTABILITE CARACTERISTIQUE DES ENTENTES INJUSTIFIABLES	52
VI. QUELLES SONT LES CONDITIONS A OBSERVER POUR OBTENIR DE LA SANCTION PENALE UN MAXIMUM D'EFFICACITE ?.....	54
A. DES CONDITIONS TOUCHANT A LA SANCTION PENALE <i>PER SE</i>	55
i. <i>La sensibilisation de l'opinion publique face aux problèmes de concurrence.....</i>	<i>55</i>
ii. <i>La mise en place de courtes peines de prison</i>	<i>58</i>
B. LES CONDITIONS TOUCHANT A LA PROCEDURE PENALE	58
i. <i>La nécessaire extension du programme de clémence à la procédure pénale.....</i>	<i>58</i>
ii. <i>Une nécessaire répartition des tâches entre le juge administratif et le juge pénal.....</i>	<i>59</i>
BIBLIOGRAPHIE	62